

## La Fondation Macif et la Ligue contre le cancer renouvellent l'opération « PluriELLES »

### SOUTENIR LES FEMMES MONOPARENTALES FRAGILISEES PAR LE CANCER

Les familles monoparentales confrontées au cancer doivent faire face à des conséquences qui dépassent largement le seul cadre d'un traitement déjà lourd. Education des enfants à assumer dans un contexte d'isolement et de souffrance psychique, soucis financiers aggravés par des frais cachés, tâches domestiques qui deviennent rapidement épuisantes, la liste est longue des conséquences connexes à la maladie. Pour la seconde année consécutive, la Fondation Macif et la Ligue contre le cancer s'associent autour du programme « PluriElles » afin d'aider les femmes atteintes de cancer. Un objectif : les soulager en allégeant certaines de leurs charges financières qui sont sources d'angoisse au quotidien (soutien scolaire, aide à domicile, garde d'enfants, etc.).

Si la Ligue contre le cancer attribue plusieurs millions d'euros chaque année aux familles, le programme PluriElles, fruit du partenariat avec la Fondation Macif, permet d'aider plusieurs centaines de familles supplémentaires.

### LES FEMMES ACTIVES, PREMIERES VICTIMES DE LA DOUBLE PEINE FACE AU CANCER

Bien que le cancer soit pris en charge dans le cadre des affections de longue durée (ALD), les personnes malades, déjà en situation de vulnérabilité, n'arrivent plus à financer le quotidien. De plus, certains traitements ou services comportent des frais cachés non négligeables : dépassements d'honoraires, aides à domicile, dépenses liées aux prothèses capillaires et/ou mammaires... Près de 2/3 des personnes ayant déclaré des restes à charge au cours de leur traitement pour un cancer les ont évalués à près de 1 000 euros<sup>1</sup>.

Preuve en est : en 2016, plus de 9 000 personnes<sup>2</sup> ont sollicité la Ligue contre le cancer pour obtenir des aides financières. Parmi elles, 17 %<sup>3</sup> étaient des personnes en situation de monoparentalité.

*« Actuellement en instance de divorce, j'éleve seule mes 4 enfants (âgés respectivement de 11, 9, 9 et 7 ans). Grâce au programme PluriElles, j'ai pu bénéficier d'un soutien financier pour une aide à domicile qui me permet de faire face aux frais de restauration de mes quatre enfants » explique une maman, qui a bénéficié de l'aide du programme.*



<sup>1</sup> Enquête Ligue contre le cancer/l'ifop « La notoriété et la perception du reste à charge », réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 15 au 21 février 2013 sur la base d'un échantillon de 1001 personnes, représentatif de la population française, édité dans l'*Observatoire sociétal des cancers 2014*.

<sup>2,3</sup> Chiffres issus de la base de données de La Ligue

## POUR LA 2<sup>NDE</sup> ANNEE CONSECUTIVE, LE PROGRAMME PLURIELLES POURSUIT SA MOBILISATION

**Avec PluriElles, la Fondation Macif et la Ligue contre le cancer veulent réduire les inégalités sociales et économiques induites par le cancer** en facilitant le quotidien des familles et en diminuant les sources d'angoisse et d'anxiété d'ordre financières.

**Le programme PluriElles dédie une subvention aux femmes en situation de monoparentalité atteintes d'un cancer ou en voie de guérison afin d'alléger certaines de leurs charges financières. Les hommes en situation de monoparentalité pourront également être soutenus.**

*« Au comité, nous aidons depuis toujours les familles en difficulté. Mais depuis plusieurs années, nous voyons que ces demandes financières augmentent, pour « financer le quotidien » (factures, enfants, etc.). Grâce au programme PluriElles et à la Fondation Macif, nous pouvons accorder des montants plus importants qui vont d'autant plus les soulager. La finalité est de préserver autant que faire se peut l'équilibre familial »* **explique un Comité départemental de la Ligue contre le cancer**

**En 2017, la Fondation Macif renouvelle son soutien financier à hauteur de 120 000€. 82 comités départementaux seront mobilisés pour soutenir les femmes malades. L'ambition est d'aider plus de 300 familles cette année encore.**

*« L'an dernier, nous en avons fait l'un de nos dossiers les plus importants : nous avons raison ! L'édition 2016 a apporté un réel soutien à plus de 300 femmes dans leurs combats. Nous pouvons également observer que certains papas, en situation de précarité sont aujourd'hui également en demande et nous les aiderons aussi. »* précise **Catherine Le Gac, Présidente de la Fondation Macif.**

### **PluriElles en 2016 :**

- 307 demandes d'aide ont été accordées
- montant d'aide moyen de 365€
- 76 comités départementaux sur les 103 existants à la Ligue sont impliqués à ce jour dans le dispositif.
- Profil des familles aidées : principalement des salariés (CSP « Ouvriers-employés »), moyenne d'âge de 46 ans (soit 10 ans de moins que le profil des personnes recevant des aides sociales de la Ligue - car c'est la population active qui est la plus impactée par la baisse des revenus liée à la maladie)
- les aides principales attribuées sont l'aide au loyer et l'aide à l'achat de prothèses

### **COMMENT BENEFICIER DU PROGRAMME PLURIELLES?**

Pour bénéficier de cette aide, la personne malade ou l'un de ses proches doit se rapprocher de l'un des 103 Comités départementaux de la Ligue contre le cancer présents sur l'ensemble du territoire pour déposer un dossier. Les Commissions sociales de la Ligue allouent ces aides une fois par mois au regard des besoins des personnes.

Détails et liste des comités participants sur [www.cancer-ligue.net](http://www.cancer-ligue.net)

### **A propos de la Fondation Macif**

La Fondation d'entreprise du groupe Macif développe, soutient et accompagne, depuis 24 ans, des programmes relevant de l'innovation sociale en France. Elle valorise les solutions innovantes dans les domaines de la santé, de la mobilité, de l'habitat, de la finance solidaire et du lien social. Son action menée en collaboration avec une pluralité d'acteurs publics et privés dans le cadre d'une démarche résolument proactive, entend accompagner des projets qui s'inscrivent dans la durée. La Fondation Macif a pour vocation de prolonger le dessein social de son fondateur, la Macif, entreprise mutualiste. En 2016, la Fondation Macif a accordé plus de 3 millions d'euros de subventions et accompagné l'émergence et le développement de 195 projets. Pour plus d'informations : <http://www.fondation-macif.org>

### **A propos de La Ligue contre le cancer**

Premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 640 000 adhérents, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, en tant qu'acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net) / [facebook.com/laliguecontrecancer](https://facebook.com/laliguecontrecancer) / [twitter.com/laliguecancer](https://twitter.com/laliguecancer)

### **Contact presse :**

**GROUPE MACIF** Claire MAYNADIER – Tel: 01 55 31 67 18 – [cmaynadier@macif.fr](mailto:cmaynadier@macif.fr)

### **LA LIGUE CONTRE LE CANCER :**

Aelya Noiret – [noiret.aelya@gmail.com](mailto:noiret.aelya@gmail.com) - 06 52 03 13 47

Gérard Richer [gerard.richer@ligue-cancer.net](mailto:gerard.richer@ligue-cancer.net) - 01 53 55 25 31